

LA TORTUE

Connaissance, étude et protection des tortues dans le monde

Editions SOPTOM - NUMERO 73 - Mars 2006 - 6 Euros

Troublante Abyssinie

Les tortues d'Ethiopie, Djibouti, Erythrée



Dans les forêts d'Okinawa
ESPOIR AU JAPON

希望の日本

■ Edit sur les tortues

Cet extraordinaire document, qui date d'avant la Révolution Française, en 1763, réalisé par "l'Imprimeur ordinaire du ROI", prouve que l'Ancien Régime se préoccupait des tortues, du moins pour la pharmacopée. Il est signé de Charles Marie Antoine Sartine, une sorte de "Sarkozy de l'époque" comme nous en informe Manuel Riera, découvreur de l'affiche, Lieutenant de Police de 1759 à 1774. Très redouté, le Sieur Sartine ne s'en préoccupait pas moins de la santé de ses concitoyens, au détriment des tortues.

Cet édit propose au public de se fournir en "très belles tortues, de la qualité requise pour faire des bouillons médicinaux propres à purifier le sang" chez un dénommé Morel, Portier de l'Hôtel d'Auvergne, rue Saint-Honoré, en payant de quarantes sols à neuf livres l'animal. De Sartine précise, en bon biologiste et commerçant qu'il est : "la difficulté d'en conserver pendant l'hiver les ayant jusqu'à présent rendues extrêmement chères pendant cette saison, on est parvenu à remédier à cet inconvénient par un amas très considérable (un élevage en fait) pendant le temps où ces animaux se trouvent en grande abondance et par le moyen de les préserver de la mortalité". Il reste étrange que le Lieutenant Général de Police se soit consacré à de tels sujets, qui ne semblent pas de son ressort (Manuel Riera).

A V I S I N T E R E S S A N T T O R T U E S .

LE Public est averti qu'on trouvera dorénavant en toute Saison de très-belles Tortues, & de la qualité requise pour faire des Bouillons médicinaux propres à purifier le sang, & dont l'efficacité est éprouvée dans les maladies de poitrine; la difficulté d'en conserver pendant l'hiver les ayant jusqu'à présent rendues extrêmement chères pendant cette Saison, on est parvenu à remédier à cet inconvénient par un amas très-considérable fait pendant le tems où ces animaux se trouvent en plus grande abondance, & par le moyen qu'on a trouvé de les préserver de la mortalité, enforte que le Public peut s'assurer de les avoir à très-bon compte en tout tems au Magasin général, qui est ouvert actuellement à l'Hôtel d'Auvergne, rue Saint-Honoré près Saint-Roch. On s'adressera au nommé MOREL, Portier dudit Hôtel. Les personnes qui ne pourront pas envoyer, auront la bonté d'écrire à l'adresse ci-dessus indiquée, en marquant la quantité qu'elles en desirent & le prix, depuis quarante sols jusqu'à neuf livres; elles seront servies sur le champ & à leur satisfaction.

Par l'Approbation, Permis d'imprimer & distribuer, ce 5 Octobre 1763.
DE SARTINE.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du ROI.

Pour débiter cette première rubrique 2006, je souhaite une excellente année à tous les lecteurs de LA TORTUE et accessoirement, que les services postaux fassent preuve d'un peu plus d'imagination dans leurs productions "tortues", pour notre plus grand plaisir.

par Bernard BOUSSAC.

Dans ce numéro, plusieurs pays sont en vedette ; le Japon d'une part, et les trois pays de la "Corne de l'Afrique" d'autre-part, Ethiopie, Djibouti, Erythrée. Nous allons donc parler des timbres de ces pays, en commençant par deux éditions d'ETHIOPIE.

◆ Emise en 1976, la série "Reptiles" N°Yvert 817/821, présente au numéro 817 de 10 centimes de Birr, une tortue baptisée "*Testudo* spp." qui pourrait bien être une *Geochelone pardalis* (pardon, une *Stigmochelys pardalis* -quand va-t-on arrêter de changer le nom des espèces ?) (1).

◆ Le second timbre d'ETHIOPIE avec tortues a été émis pour la "Conférence de Coopération Technique entre les Pays en Voie de Développement" en 1978. Série N°Yvert 901/905. Le numéro 905, de 70 centimes de Birr, est illustré par la fable de "La tortue et les deux canards" sur fond de planisphère (2). Ces deux séries cotent de 3 à 4 euros, mais elles sont délicates à trouver neuves et en bon état.

◆ Ancienne province éthiopienne, l'ERYTHREE émet ses propres timbres depuis son indépendance en 1993. On trouve le premier et unique timbre "officiel" avec tortues dans la série "Faune marine", N°Yvert 335/343 de 1997. Le numéro 336 est illustré d'une *Eretmochelys imbricata* (?), c'est écrit dessus (3). Les 9 timbres se tiennent en une petite feuille formant un panorama sous-marin. Il vous faudra déboursier dans les 15 euros pour acquérir cette image.

◆ Si j'ai écrit "unique timbre officiel" pour le précédent, c'est que les suivants ne sont pas reconnus par l'U.P.U., comme quelques autres productions émises sous le sigle du Rotary International. Quoi qu'il en soit, ils existent. Ce petit feuillet, émis en 2001, est composé de quatre timbres : le premier, de 1 Nakfa, représente *Testudo graeca* (4), le suivant, de 2 Nakfa, est illustré d'une *Trachemys scripta troostii* (5) (voir le précédent

numéro de LA TORTUE - 71/72 d'octobre 2005), le troisième, de 3 Nakfa, nous montre une *Clemmys insculpta* (6), et on trouve sur le dernier, de 5 Nakfa, une *Dipsoschelys elephantina* (7) qui ne nous est pas inconnue puisque son dessin est identique à ceux qui illustrent quelques timbres des SEYCHELLES ou d'AFGHANISTAN. Ces coïncidences abondent en faveur d'une émission de complaisance qui ne sera certainement jamais répertoriée. Dommage, car elle est assez esthétique. Elle vous coûtera, si vous la trouvez, entre 5 et 6 euros.

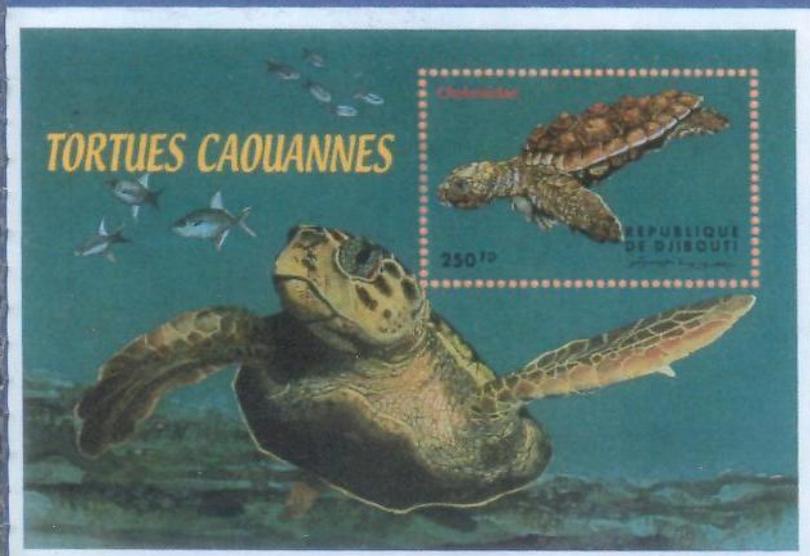
◆ Je viens de recevoir un bloc consacré aux poissons préhistoriques, dont l'arrière plan représente 4 tortues : *Caretta caretta*, *Eretmochelys imbricata*, *Chelonia mydas* et *Dermochelys coriacea* (8). Comme pour la précédente série, ce feuillet (et les autres car l'émission est assez conséquente) est orné du logo du Rotary International, c'est donc une émission de fantaisie de plus et elle coûte horriblement chère pour des "vignettes", environ 12 euros. C'est une belle réussite graphique, qui aurait mérité une édition plus officielle.

◆ Les timbres tortues de DJIBOUTI sont dédiés aux espèces marines. C'est d'ailleurs logique car les tortues autres que marines y sont plutôt "anecdotiques", comme le suggère l'article intérieur sur "la troublante Abyssinie".

◆ En 1977, dans la série "Faune", N°Yvert 465/467, on trouve au numéro 466, de 70 Francs djiboutiens, une *Chelonia mydas* (10). Cette série ancienne coûte environ 4 euros.

◆ En 1992, pour "l'année du patrimoine - Faune marine", le timbre N°Yvert 699 de 200 F.djiboutiens nous propose une *Caretta caretta* (9) avec un museau triangulaire très curieux. De forte valeur faciale, il est plutôt cher, environ 5 euros.

◆ Dernière émission de DJIBOUTI, un bloc feuillet de 250 F djiboutiens, nous montre deux belles *Caretta caretta* avec dans la partie "timbre" le nom de la Famille *Cheloniidae* (11). C'est, à ma connaissance, la première fois en philatélie, que ce nom est orthographié correctement. Comptez de 5 à 6 euros pour ce feuillet.



La deuxième partie de ce numéro est consacrée au JAPON. Très étrangement, ce pays n'est pas très riche en timbres sur les Chéloniens, mais quelques superbes "carnets" et enveloppes existent.

◆ Le premier timbre date de 1975 dans la série "Contes Japonais - La légende d'Urashima Taro", N°Yvert 1141/1143. La valeur de 20 yens, numéro 1141 (12, page précédente) représente le jeune pêcheur remettant à l'eau la tortue qui était maltraitée par des enfants. On retrouve souvent cette légende dans des cachets oblitérants, comme celui de l'entier ou Urashima Taro part sur le dos de la tortue (13, page précédente). La série représente plusieurs scènes, très connues de tous les Japonais ; le Palais du Roi de la Mer dont la tortue est la fille, et la triste fin de l'histoire quand Urashima Taro ouvre "la boîte", retrouve son âge véritable et devient un vieillard. Pour moins de 2 euros, c'est donné mais c'est bien triste !!

◆ L'année suivante paraît la quatrième édition de la série "Protection de la Nature", N°Yvert 1180. C'est une *Geoemyda spengleri japonica*, dont un des noms est en trop et qui devrait s'appeler *Geoemyda japonica* (14). C'est une belle réalisation graphique de cette tortue endémique d'Okinawa, assez juste sur le plan morphologique. Mais vous en verrez de nombreuses figurations photographiques dans ce numéro de LA TORTUE. Comptez environ 1 euro.

◆ En 1987, dans la série "Les Trésors nationaux", N°Yvert 1640/1641, le JAPON présente un superbe lampadaire dont le socle est une tortue, la "Tortue d'Or Sharito" (15). Ce symbole est très représenté dans l'archipel, et se rencontre à maintes occasions dans les productions asiatiques, en socle de lampe, en chandelier, dans des matériaux plus ou moins nobles. Cette série cote environ 3 euros.

◆ En 1991, le JAPON sacrifie à la vague des fables dans ses timbres régionaux, dont le N°Yvert 1958, qui dépeint "le Lièvre et la Tortue" (16). Ce timbre existe en deux versions : une de feuille, dentelée sur les quatre cotés (environ 1,50 euro l'unité) ou en carnet dont au moins un coté latéral est coupé droit. Si vous possédez un timbre dont 2 cotés sont coupés droit (1 bord latéral et celui du bas), c'est que votre timbre est l'un des deux derniers du carnet. Le carnet de 10 timbres, dans son encart illustré du même dessin que le timbre, vous coûtera dans les 15 euros.

◆ En 1999, plusieurs séries illustrent "La Journée de la Lettre écrite". Sur chacune, il y a quelques tortues hors timbre. Ce sont des personnages du dessinateur Dick Bruna. Le bloc feuillet de 2 timbres, N°Yvert BF 165 cote 2 euros, la feuille de 10 vaut environ 13 euros.

◆ En 2003, la poste japonaise se lance, elle aussi, dans le "timbre de message". C'est le titre de cette série N°Yvert 3330/3334. Le dernier des 5 timbres autocollants, vendus en feuillet, représente une tortue chevelue survolée par des grues (amitié et longévité) (17). Chaque timbre est accompagné d'une gommette reprenant le thème. Dans notre cas, c'est une petite tortue ressemblant fort à un moule à sable d'enfant. Cette série très symbolique vous coûtera entre 7 et 8 euros. Ces tortues chevelues "Minogame", portant bonheur, illustrent souvent les entiers publicitaires, sur des marques de bière ou pour annoncer une exposition artisanale, et se retrouvent partout au Japon. Voici un exemple (18) de bijoux reprenant le thème ancestral de la tortue et de la grue.

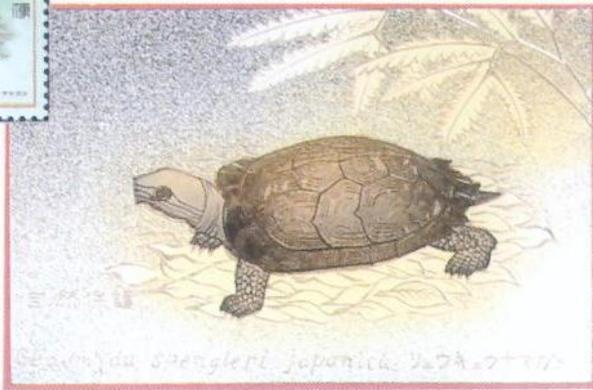
◆ Dernière évocation de cette série : un feuillet de personnages avec des timbres POKEMON, où la tortue apparaît sur la fiche de présentation, à gauche, sur le coté de la bande des 10 timbres (ci-dessous). Ce feuillet de 2005 coûte un peu plus de 10 euros.

Bernard BOUSSAC





14



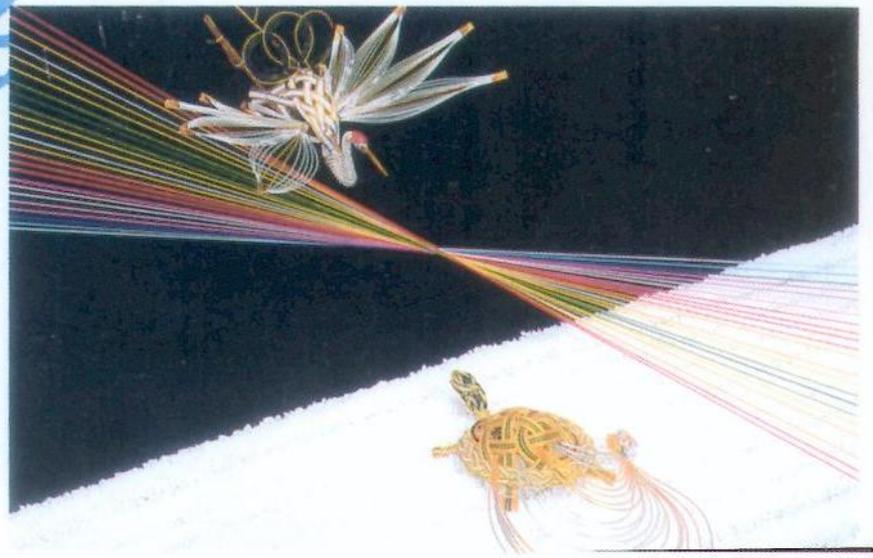
Natuhe Conservation Series X Ryukyu Yamagame
First Day of Issue



18

伊予水引細工

四国の伝統工芸シリーズ〈伊予水引細工〉愛媛県川之江市と伊予三島市でさかんな水引は、正月の三宝飾り・松竹梅・宝船・鶴亀など精巧な縁起物が作られている。



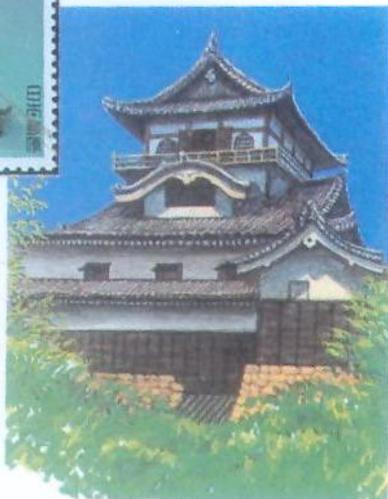
17



16



15



Mr. L. Geertsema
Hdoistraat 10
7552 ER Hengelo (o)
NEDERLAND



国宝シリーズ・2

National Treasure Series

First Day of Issue July 17, 1987

BY AIR MAIL 航空
PAR AVION